

Perdu en master !

Par **phouk82**, le **22/09/2015** à **10:43**

Bonjour à tous,

Voilà, je viens d'intégrer un master 1 droit de l'entreprise, parcours droit des affaires.

Je commence sévèrement à m'inquiéter pour le M2.. voire même l'année en cours. Je n'ai jamais su décrocher une mention, toujours passé limite limite.., et je sais que les portes du M2 me seront presque impossible à franchir, qui plus est, je ne parle pas un brin d'anglais...

J'envisage de partir plusieurs mois en Angleterre, pour cette année j'ai déjà un stage de prévu dans un cabinet d'avocat d'affaire.

Pensez vous que le mieux serait de faire une année de césure entre le M1 et le M2 afin de partir à l'étranger, faire des stages et reprendre un M1 serait envisageable pour pouvoir espérer être pris en M2 ? Cela me ferait quand même "perdre" tout au plus 2 ans...

Enfin voilà, je n'ai même pas de question, j'aimerais juste savoir comment je pourrais envisager la suite, et même le présent !
Avez vous des conseils ?

Ph.

Par **diane91**, le **22/09/2015** à **16:39**

moi je pense qu'il est important que tu sois en pleine forme pour être en M2, donc si faire ce stage te permettras de remplir cette condition, alors cela n'a rien de grave.

Par **Yn**, le **22/09/2015** à **17:40**

[citation]Pensez vous que le mieux serait de faire une année de césure entre le M1 et le M2 afin de partir à l'étranger, faire des stages et reprendre un M1 serait envisageable pour pouvoir espérer être pris en M2 ? [/citation]

Plusieurs topics traitent déjà de l'année de césure. La réponse est toujours la même : très

mauvaise idée.

Je résume : mieux vaut faire un M2, même très moyen, peu connu ou éloigné de tes centres d'intérêts, pour ensuite essayer de rebondir vers un second M2 plus intéressant. Faire deux M1 ne sert strictement à rien et envoie un message très négatif.

Te concernant, tu as l'année complète de M1 et surtout le premier semestre. Tout va se jouer là, tu as donc environ dix semaines d'investissement non-stop. Après, si tu as toujours été à la limite, il est certain que tu pars de très loin et que tu es statistiquement mal engagé. Malheureusement, beaucoup trop d'étudiants doivent être dos au mur pour se mettre à bosser. Mais je persiste : de bons résultats, comprendre une mention au minimum, et ta situation peut nettement s'améliorer. On préfère toujours un étudiant en progression.

Il faudra par ailleurs impérativement multiplier les candidatures, quinze ou vingt candidatures, ce n'est pas exceptionnel. Surtout que si tu es prêt à partir en Angleterre, tu ne dois pas avoir peur de partir dans toute la France...

Par **antmar**, le **26/09/2015** à **20:27**

@Diane91

Comme le dit Yn, rien ne t'empêche de postuler dans plusieurs M2 à la fin du M1 et selon tes admissions de faire une année de césure à la fin du M1. Tu postulerais à nouveau en M2 l'année suivante.

J'ai déjà rencontré des étudiants ayant fait un an de stage après le M1 et qui ont été admis dans de bons M2 en droit des affaires. Cela n'est pas impossible.